



COMPTE RENDU DU CHS-CT DU 26 septembre 2019

Ordre du jour :

- 01 – Approbation des PV du 02/04/2019, 03/05/2019 et du 19/06/2019
- 02 – Budgets 2019
- 03 – Présentation du rapport annuel du Médecin de Prévention,
- 04 – Points Immobiliers
- 05 – Projet de visite de sites,
- 06 – Examen des consignations portées sur les registres Santé et sécurité et compte rendu de l'exercice d'évacuation (si nécessaire),
- 07 – Examen des déclarations d'accidents et fiches de signalement d'agression,
- 08 – Questions diverses

La séance a débuté à 9h par la lecture d'une liminaire intersyndicale Solidaires, CGT, FO, CFDT/CFTC (que vous trouverez en annexe), à laquelle la présidente nous a apporté des réponses que nous jugeons inadaptées, notamment dans un contexte difficile de réorganisation de la DGFIP et de stress des collègues généré par un sentiment de perte de sens dans le travail ainsi que l'incompréhension des évolutions de la DGFIP. Certains de nos propos ont fait débat, nous indiquons que les réformes de la DGFIP se font « à marche forcée » la Présidente pense que non et que le temps nécessaire à la discussion est pris et nous indique que G Darmanin a dit « qu'on va prendre notre temps et que rien ne sera imposé aux élu(e)s ». Visiblement des belles paroles à la réalité de terrain, nous pouvons constater une très grande différence.

01 – Approbation des PV du 02/04/2019, 03/05/2019 et du 19/06/2019

Nous n'avons pu passer à l'approbation des procès verbaux du 02/04/2019, 03/05/2019 et du 19/06/2019, ils seront revus lors d'un prochain CHS-CT.

02 – Budgets 2019

Comme souvent le budget du CHS CT est grévé par la prise en charge du « rafraîchissement » des bâtiments. Aujourd'hui, dans un contexte de réforme l'heure devrait être à la prise en compte réelle de la souffrance au travail de nos collègues ainsi qu'à la prise en compte du stress généré par la réforme du Nouveau Réseau de Proximité, des agences comptables, de la perte des missions (mise à jour du plan pour le cadastre, paiement en numéraire chez les buralistes...), des suppressions d'emplois massives à la DGFIP, de la destruction pure et simple de tout notre réseau en général. Malheureusement notre Direction reste sourde par rapport à tout cela, seule la logique économique compte...

**Vote : 3 Pour (Solidaires – FO)
3 Abstentions (CGT – CFDT).**

03 – Présentation du rapport annuel du Médecin de Prévention

Le médecin de prévention nous a fait la présentation de rapports de son activité depuis son arrivée dans notre direction (2^e semestre 2017 et l'année 2018)
Ce rapport est très éloquent et préoccupant concernant la santé de nos collègues. Le docteur Rebière nous fait une présentation précise (sans trahir le secret médical) et dresse une statistique des difficultés rencontrées par nos collègues.

Le Docteur dresse un bilan qui montre que la dématérialisation aggrave les affections ophtalmiques. De plus en plus de nos collègues ne travaillent que sur écrans et ne font plus de va-et-vient entre écran et papier sans faire de pause, ce qui dégrade de plus en plus rapidement et fortement la vue.

Nos collègues en situation de handicap ont été vu entre 2017 et 2018. Ils nécessitent des adaptations régulières de leurs matériels de travail en fonction de l'évolution du handicap, notamment dans le cadre de l'aménagement du poste de travail. Les handicaps moteurs nécessitent des aménagements lourds que nous devons faire pour favoriser les meilleures conditions de travail possibles.

Concernant les accidents du travail, la majorité sont des accidents de trajets ou de service (risques routiers et accidents de manutention). Tous ces accidents sont corrélables à l'activité professionnelle.

Le médecin de prévention peut recevoir les collègues en visite spontanée sans passer par les services de la Direction en appelant directement la délégation de l'action sociale.

Il faut noter que 35 personnes ont exprimés lors de leur visite auprès du médecin de prévention un ressentiment de souffrance au travail et de l'incompréhension, mais également des pertes de sens dans le travail, un fort fatalisme. Il faut noter également

une situation d'épuisement professionnel (burn out) et 4 agents victimes de harcèlement moral au travail (1 à la douane, 1 à l'INSEE et 2 à la DDFIP), dans ces cas-là le médecin fait le nécessaire pour soustraire l'agent au risque (arrêt maladie).

04 – Points Immobiliers

Le litige concernant la toiture de Cruveilhier est en cours de résolution, le jugement du tribunal administratif de mai 2019 a donné raison à la DDFIP 87 et une indemnisation de 434 000 euros pour la réparation du toit ainsi que pour les différents frais engagés a été versée, mais la SARL concernée a fait appel de la décision judiciaire.

Pour rappel le CHS CT avait financé 5 000 euros en 2015 une expertise et la direction avait pris l'engagement de dédommager le CHS CT de cette avance au moment la résolution financière... La CGT Finances Publiques s'est chargée de faire ce rappel nécessaire... Le budget du CHS CT est le budget des agents pour leurs conditions de travail. Cette somme doit être désormais remboursée d'une manière ou d'une autre au plus vite pour permettre le financement de projets à destination des personnels.

Le chantier qui vise à accueillir les services de l'action sociale ainsi que la Trésorerie Limoges Banlieue et Amendes est repoussé pour ne pas mener deux chantiers immobiliers importants en même temps. Le toit terrasse est prioritaire.

Enfin plusieurs points concernant la trésorerie du CHU sont soulevés. Deux collègues sont venus siéger en tant qu'experts et nous décrire leurs conditions de travail catastrophiques. Cette situation dure depuis trop longtemps et la CGT Finances Publiques a demandé à la Présidente du CHS CT ainsi qu'à la Direction Départementale de prendre ses responsabilités et de trouver une solution pérenne à nos collègues.

05 – Projet de visite de sites

2 visites de postes ont été fixées à l'issue du CHS CT :

- visite du CFP de Saint-Léonard-de-Noblat le 14/10/2017 après-midi
- visite du CFP de Bessines sur Gartempe le 17/10/2017 après-midi

06 – Examen des consignations portées sur les registres Santé et sécurité et compte rendu de l'exercice d'évacuation (si nécessaire)

Le registre CHSCT n'évoque pas choses particulières, les interventions demandées ont été traitées.

Sur le site de Cruveilhier, les acacias vont être remplacés par des magnolias d'ici la fin de l'année par une entreprise extérieure.

07 – Examen des déclarations d’accidents et fiches de signalement d’agression

Concernant les divers accidents de travail ou bien de trajet, aucune attention particulière a apporté à cela.

08 – Questions diverses

Il a été demandé que la lettre de mission de la nouvelle assistante de prévention soit présentée aux représentants du personnel. Cela sera fait au prochain CHTS CT.

Il a été noté que les parcs à vélos de Montmailler et Cruveilhier soient recalibrés .Le parc à vélos de Montmailler sera réalisé en Octobre 2019 par les agents techniques de la Direction.

L’ordre du jour a été épuisé, séance levée à 12 h 15

La délégation CGT : M. REIX, A-G FABRY, F. LAVILLARD.



SANS LA CGT



AVEC LA CGT



BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : OUI NON

Adresse courriel de la section : cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>